

MENTAL HEALTH EUROPE – SANTE MENTALE EUROPE aisbl  
Boulevard Clovis 7, B-1000 Bruxelles  
Tel +32 2 280 04 68 - Fax +32 2 280 16 04  
E-mail: [info@mhe-sme.org](mailto:info@mhe-sme.org)  
[www.mhe-sme.org](http://www.mhe-sme.org)



## RAPPORT ANNUEL 2005



Pour la diversité



Contre les discriminations

[www.stop-discrimination.info](http://www.stop-discrimination.info)

## **RAPPORT ANNUEL 2005**

*Présenté à l'Assemblée Générale  
Bruxelles, 13 mai 2006*

<b>Table des Matières</b>	<b>1</b>
<b>MESSAGE DU PRESIDENT</b>	<b>2</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>MISSION DE SME</b>	<b>4</b>
<b>STRUCTURE DE SME</b>	<b>5</b>
<b>QUESTIONS FINANCIERES</b>	<b>9</b>
<b>ACTIVITES DE SME</b>	<b>12</b>
Santé Mentale et Handicap	12
Santé Mentale et Droits de l'Homme	17
Santé Mentale et Inclusion Sociale	20
Promotion de la Santé Mentale et Prévention des Troubles	25
Communication sur les Thèmes Relatifs à la Santé Mentale	31

## **MESSAGE DU PRESIDENT**

Chers amis et collègues,

L'année 2005 s'est ouverte sur la Déclaration de l'OMS/EURO et le Plan d'action qui ont fait suite à la Conférence interministérielle du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe et l'Union Européenne. En octobre 2005, l'Union Européenne a publié son « Livre vert sur la santé mentale », reprenant les décisions prises en janvier.

Ces deux décisions prises au plus haut niveau vont certainement changer les politiques et les pratiques nationales, non seulement dans les nouveaux Etats membres, mais aussi dans les anciens pays de l'UE.

Il est encourageant de constater que les déclarations politiques en matière de santé, surtout s'agissant de la vie dans communauté, la non-discrimination, la dignité des usagers et l'inclusion sociale, correspondent aux préoccupations exprimées par SME.

Nous devons tout spécialement mobiliser nos partenaires autour de la Méthode Ouverte de Coordination pour faire progresser les pratiques. Dans chaque pays, nous devons initier la mise en contact du plus grand nombre possible de groupes d'usagers, de familles, de professionnels de la santé et du domaine social, ainsi que d'autres acteurs de la société, afin de favoriser l'inclusion sociale.

Avec le soutien des groupes qui travaillent pour une société ouverte et moins discriminante à l'égard des personnes souffrant de problèmes de santé mentale, nous atteindrons notre objectif.

Claude Deutsch,  
Président de SME

## INTRODUCTION

Une année de travail intensif s'est à nouveau écoulée. Il est pratiquement impossible de résumer en quelques pages les innombrables réunions, conférences, contacts et activités de sensibilisation de SME en 2005.

Vous remarquerez que la structure de ce rapport annuel est différente de celle des années précédentes. Ce rapport met en lumière les principaux domaines de travail de SME:

- Santé Mentale et Handicap
- Santé Mentale et Droits de l'Homme
- Santé Mentale et Inclusion Sociale
- Promotion de la Santé Mentale et Prévention des Troubles Psychiques
- Communication sur les Thèmes Relatifs à la Santé Mentale

Chaque chapitre commence par une introduction générale sur la législation communautaire (Commission européenne, Parlement européen, Conseil de l'Europe, OMS...) ou sur les activités relatives au sujet du chapitre. Suit un résumé de ce que SME a réalisé dans le domaine concerné. Nous espérons que vous trouverez cette nouvelle approche plus attrayante et informative, et tous vos commentaires sont les bienvenus.

Un rapport annuel donne l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants et de dire au revoir à ceux qui nous quittent. Le 16 novembre 2005, Roxana Radulescu est partie rejoindre l'Alliance Européenne pour la santé publique, où elle a été recrutée en tant que gestionnaire de projets. Elle avait travaillé pour SME pendant 3 ans, comme coordinatrice du projet « Economie de la Santé Mentale », mais avait aussi participé à d'autres activités, telles que la co-organisation d'un événement à Bruxelles sur la prévention du suicide (mars 2004), la conférence OMS//Euro à Helsinki (janvier 2005), les projets Grundtvig sur la formation des parents et des formateurs, la mise à jour du site Internet de SME etc. Nous remercions Roxana du fonds du cœur pour sa précieuse contribution et nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Marie-Christine Terlaeken a rejoint l'équipe de SME le 19 avril 2005 en tant qu'assistante administrative en charge de la comptabilité, un poste très important! Marie-Christine est belge.

Fanny Muller a rejoint notre équipe le 10 octobre 2005 pour un stage de 8 mois. Fanny est de nationalité française, elle est diplômée en droit et fait actuellement un Master en management public européen à Bruxelles. Elle est chargée du Bulletin mensuel de SME et de la coordination du Comité de SME sur la Santé Mentale et les Droits de l'Homme.

Sogol Noorani a rejoint l'équipe de SME le 1er décembre 2005. Sogol travaille comme coordinatrice du projet « Bonnes pratiques de lutte contre l'exclusion sociale des personnes souffrant de problèmes de santé mentale ». Sogol est allemande et est diplômée en sciences éducatives et en psychologie inter-culturelle. Elle a travaillé au siège de l'OMS à Genève, en Suisse, où elle a coordonné le projet 2005 sur l'Atlas de la santé mentale.

Bienvenue à Marie-Christine, Fanny et Sogol.  
Une nouvelle équipe face à de nouveaux enjeux!

Mary Van Dievel,  
Directrice

## **MISSION DE SME**

Depuis plus de 20 ans, SME a comme objectif la promotion et la représentation en Europe de la santé mentale au sens large. SME a acquis sa renommée du fait de son rôle innovant. Au cours des dernières années, la nécessité et les avantages d'avoir une voix européenne pour la santé mentale sont devenus encore plus manifestes.

SME donne la parole à toute organisation qui veut contribuer à la construction d'un espace européen où tous les citoyens bénéficient d'un niveau élevé de santé mentale, qui soit le plus large possible. SME encourage l'émancipation de différents groupes actifs dans le domaine de la santé mentale, afin de favoriser des partenariats égaux, de créer des opportunités entre les différentes parties et de veiller à ce que les besoins en santé mentale de la population soient satisfaits.

SME joue un rôle important tant en matière de sensibilisation et que de la lutte contre les tabous, la stigmatisation et les préjugés liés à la maladie mentale.

Afin de remplir cette mission stratégique, SME travaille en étroite collaboration avec le bureau régional européen de l'OMS, le Conseil de l'Europe, auprès duquel elle a un statut participatif, et la Commission européenne, en liaison avec laquelle elle agit pour la promotion de la santé mentale.

SME est membre de plusieurs groupes européens d'advocacy et de lobbying: l'Alliance européenne pour la santé publique, le Forum européen des personnes handicapées, la Plateforme sociale, le lobby européen des femmes, etc.

SME continue à fonctionner en tant que Conseil régional européen de la Fédération mondiale pour la santé mentale (FMSM). Même si la collaboration avec la FMSM a ralenti au cours des dernières années, SME continue à promouvoir la Journée mondiale de la santé mentale et à présenter dans le bulletin mensuel les activités liées à la FMSM. Claude Deutsch, Président de SME, est aussi Vice-président régional européen de la FMSM.

## STRUCTURE DE SME

SME est une ONG européenne qui représente les associations et les organisations actives dans le domaine de la santé mentale au niveau local, national, régional ou européen. SME comprend des ONG, des usagers des services de santé mentale, leurs familles et leurs soignants, des professionnels, des institutions de recherche et d'éducation, ainsi que des bénévoles. En date du 31 décembre 2005, SME comptait 58 organisations membres effectifs, 14 organisations membres associées et 56 membres individuels.

### **MEMBRES de SME**

Membres effectifs: 58  
Membres associées: 14  
Membres individuels: 56

|

### **ASSEMBLEE GENERALE**

Tous les membres effectifs et les membres individuels ayant droit de vote.  
Les membres associés et les autres membres individuels peuvent participer, mais n'ont pas de droit de vote.  
Réunion une fois par an.  
C'est le plus haut organe de décision: décide de la politique et des activités.

|

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Composé de 15 membres: 12 qui représentent les organisations membres effectifs et 3 qui représentent les membres individuels.  
Réunions deux fois par an au moins.

|

### **COMITE EXECUTIF**

4 membres (Président, Vice-président, Trésorier et secrétaire).  
Elu par le CA + ex officio la directrice et les conseillers politiques.  
Réunions au moins 4 fois par an.

## **ASSEMBLEE GENERALE**

L'Assemblée Générale (AG) de SME a eu lieu le 4 juin 2005 à Bruxelles. Environ 50 personnes étaient présentes.

Au cours de cette AG ont été approuvés et adoptés le bilan 2004 et le budget 2005, ainsi que le rapport annuel 2004.

Une longue discussion a été consacrée à l'adoption des propositions de modification des statuts de SME. Ces modifications étaient nécessaires pour respecter la nouvelle loi belge sur les organisations sans but lucratif, ce qui est résulté suite aux conseils juridiques qui ont été pris et à la consultation organisée avec le Ministère de la Justice. Ont ainsi été clarifiés les pouvoirs et devoirs des organes élus, avec notamment : la mise en place d'un comité exécutif en remplacement des « Officers », qui aura une responsabilité spécifique et l'obligation de rendre des comptes; la proposition d'avoir un Conseil d'Administration de SME composé de membres provenant d'au moins 8 pays européens différents; la proposition de faire passer le mandat des membres du CA de deux à trois ans.

Sur cette base le règlement interne sera revu, discuté et présenté pour adoption formelle lors de la prochaine réunion de l'AG.

Autre sujet abordé : la façon dont SME devrait augmenter ses propres ressources. Les membres ont fait plusieurs suggestions.

A été présenté aussi l'engagement de SME dans différents projets: en 2004-2005, SME a dirigé 4 projets européens et a été partenaire de 6 autres projets européens.

La réunion a été suivie d'une séance dédiée au « développement politique », qui a suscité beaucoup d'intérêt. Simon Wilson, Directeur de la Plateforme sociale, a fait un brillant exposé des développements politiques actuels de la politique communautaire: la stratégie de Lisbonne, la méthode ouverte de coordination et la directive sur les services.

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SME (2004-2006)**

### **1) Représentants des membres effectifs:**

Victor Aparicio Basauri, Asociacion Española de Neuropsiquiatria, Espagne  
Leo de Graaf, De Gelderse Roos, Pays-Bas  
Claude Deutsch, Advocacy France  
Brian Howard, Mental Health Irlande  
Peter Kampman, InterMinds, Ecosse  
Nace Kovac, SENT, Association slovène pour la santé mentale  
Pirkko Lahti, Association finlandaise pour la santé mentale  
Elisabeth Muschik, Pro Mente Autriche  
Petr Nawka, Association for Mental Health Integra, Slovaquie  
Pino Pini, AISME, Italie  
Dimitris Tataridis, Société de psychiatrie sociale et de santé mentale, Grèce  
Tor Oystein Vaaland, Conseil norvégien pour la santé mentale

### **2) Membres individuels avec droit de vote:**

Malgorzata Kmita, Royaume-Uni  
Inge Schöck, Allemagne  
Colette Versporten, Belgique

Le Conseil d'Administration (CA) de SME s'est réuni 3 fois en 2005:

- Le 5 février:

Une petite réunion du CA a été organisée avant le séminaire sur la planification stratégique de Kerry Napuk, afin de s'entretenir de la situation financière et des décisions qui y sont liées.

- Le 4 juin:

Lors de cette rencontre étaient à l'ordre du jour le suivi de l'AG et du séminaire sur la planification stratégique, ainsi que la prochaine Conférence de SME. La possibilité de mettre sur pied un Intergroupe sur la santé mentale au parlement européen a été envisagée, puis provisoirement retirée

- Le 26 novembre:

Le plan de travail pour 2006 de SME a été discuté et approuvé. Une première version du budget 2006 a été présentée. Le Livre vert de la Commission européenne « Améliorer la santé mentale de la population: Vers une stratégie en santé mentale pour l'Union Européenne » a été présenté et discuté.

### **COMITE EXECUTIF**

Président: Claude Deutsch

Vice-présidente: Malgorzata Kmita

Trésorier: Colette Versporten

Secrétaire: Pino Pini

Le Comité exécutif s'est réuni 3 fois en 2005:

- Le 14 avril (audioconférence):

Discussion sur le programme de la prochaine conférence de SME.

- Le 14 octobre:

Préparation de la réunion du conseil d'administration, approfondissement du plan de travail de SME et discussion plus approfondie sur la conférence de SME.

- Le 25 novembre:

Préparation de la réunion du CA qui avait lieu plus tard dans la journée. Annulation de la Conférence 2006 de SME à Chypre.

### **CONSEILLERS POLITIQUES**

John Henderson

Josée Van Remoortel

### **SECRETARIAT DE SME**

**Directrice:**

Mary Van Dievel

**Coordinatrices de projets:**

Roxana Radulescu, « Economie de la santé mentale » (jusqu'au 15.11.2005)

Sogol Noorani, « Bonnes pratiques dans la lutte contre l'exclusion sociale des personnes souffrant de problèmes de santé mentale » (depuis le 01.12.2005)

**Assistante administrative:**

Marie-Christine Terlaeken (depuis le 19.04.2005)

**Stagiaires:**

Lily Kühne (10.05-10.06.2005)

Fanny Muller (10.10.2005-...)

**AUTRES COMITES DE SME**

Comité affiliations et accréditations

Présidente: Josée Van Remoortel, conseillère politique SME  
Paul Arteel, Association flamande pour la santé mentale, Belgique  
Athena Frangouli, Société pour la psychiatrie sociale et la santé mentale, Grèce  
Mariano Hernandez, membre individuel, Espagne  
Kristina Salonen, Association finlandaise pour la santé mentale, Finlande  
Vesna Svab, SENT, Association slovène pour la santé mentale, Slovénie

Comité financier

Présidente: Colette Versporten, trésorière SME  
Brian Howard, administrateur de SME, Mental Health Ireland  
Josée Van Remoortel, conseillère politique SME

Ex officio:

Benoit Broekmans, comptable  
Mary Van Dievel, directrice SME

Comité des Droits de l'Homme de SME

Paul Arteel, Expert, Belgique  
John Connolly, Expert, Irlande  
Claude Deutsch, Président MHE  
Martine Dutoit, Expert, France  
Gabor Gombos, Expert, Hongrie  
John Henderson, Conseiller politique SME  
Peter Kinderman, Expert, Royaume-Uni  
Malgorzata Kmita, Vice-Présidente SME  
Nace Kovac, Sent, membre du CA de SME  
Pirkko Lahti, membre du CA de SME  
Elisabeth Muschik, membre du CA de SME  
Mary Van Dievel, Directrice de SME  
Josée Van Remoortel, conseillère politique SME  
Secrétariat: Fanny Muller, stagiaire SME

Comité Femmes et Santé Mentale

Présidente: Colette Versporten, Belgique  
Malgorzata Kmita, Royaume-Uni  
Pirkko Lahti, Finlande  
Elisabeth Muschik, Autriche  
Inge Schoeck, Allemagne  
Mary Van Dievel, SME  
Josée Van Remoortel, SME

## QUESTIONS FINANCIERES

### **COMMENTAIRES SUR LA SITUATION FINANCIERE DE L'ANNEE 2005**

#### **Recettes et dépenses au 31.12.2005**

##### *Recettes*

Les revenus de SME sont constitués des subventions de l'Union Européenne, des cotisations des membres, de revenus locatifs et de revenus divers.

A cela s'ajoutent les participations des partenaires (co-financements) et des revenus divers (intervention ONEM, produits financiers et exceptionnels).

##### *Dépenses*

Il y a trois types de dépenses :

- 1) Les frais de fonctionnement, qui sont d'une part les frais de fonctionnement de l'organisation et d'autre part les frais liés au suivi des projets. Ces derniers ont sensiblement diminué consécutivement à la plus faible activité de cette année 2005.
- 2) Les frais de personnel, qui ont également fortement diminués, suite aux licenciements intervenus au cours du second semestre 2004.
- 3) Les frais divers, dont les frais financiers (intérêts) sont sensiblement restés identiques à l'an dernier.

Les comptes de l'année 2005 ont été clôturés avec un boni de 1.543,67 €.

### **Bilan**

#### *Actif*

Nous n'avons procédé à aucun investissement important au cours de cet exercice. Des subsides d'un montant de 90.831,76 € sont encore à percevoir au 31.12.2005.

#### *Passif*

La situation de trésorerie reste négative mais s'est beaucoup améliorée en passant de -82.209 € au 31/12/04 à -17.094,36 € au 31/12/05.

La dette aux fournisseurs a également fortement diminué pour passer de 126.244 € au 31/12/04 à 22.451€ au 31/12/05.

Le Fonds Josée Van Remoortel s'élève toujours à 5.304 €.

Les comptes ont été contrôlés et approuvés par un auditeur externe (Luc Bovagnet - Expert comptable). Une copie du rapport peut être obtenue auprès du secrétariat de SME.

### **COMMENTAIRES de la Présidente du Comité financier et trésorière**

Le Comité financier s'est réuni trois fois en 2005 pour un examen détaillé des comptes recettes/dépenses.

L'année 2005 a été une année de transition vers un redressement des finances de l'association. Cette amélioration de la situation s'explique par la qualité du travail, le dynamisme et la pugnacité de Mary Van Dievel, la nouvelle directrice.

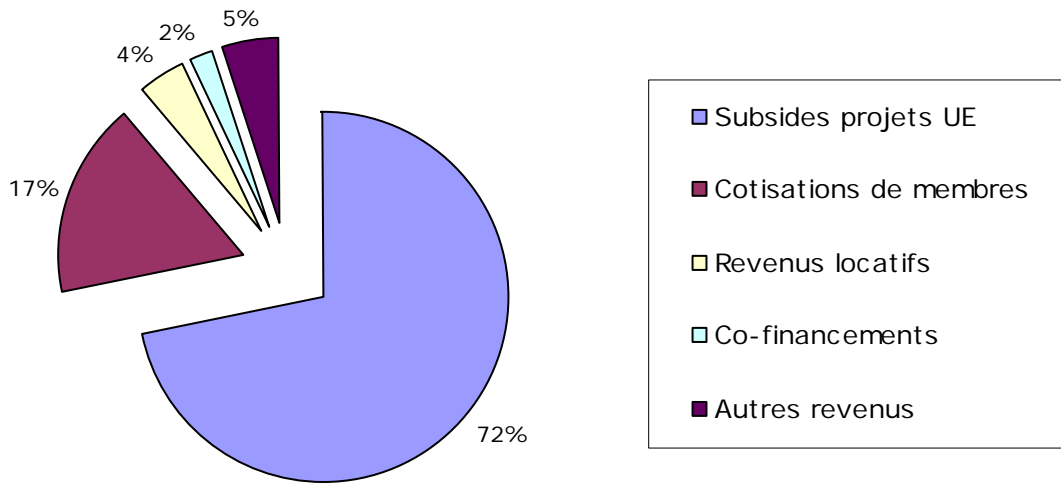
C'est également grâce à la précieuse collaboration, lors de co-financements, de plusieurs partenaires européens que nous avons pu avancer dans cette direction. Le système du co-financement reste source de difficultés importantes dans la gestion d'une association telle que la nôtre.

A souligner également, la part trop faible des cotisations payées par nos membres. Pour qu'une association soit viable, 20 à 25 % de ses rentrées doivent provenir des cotisations qui, outre l'apport financier, sont le signe de sa représentativité et sont nécessaires pour être reconnu comme interlocuteur valable auprès de la Commission européenne et autres bailleurs de fonds. Nous connaissons les difficultés financières de certains de nos membres mais nous insistons pour que tous participent à la poursuite des activités de SME, toutes organisées au bénéfice de nos membres.

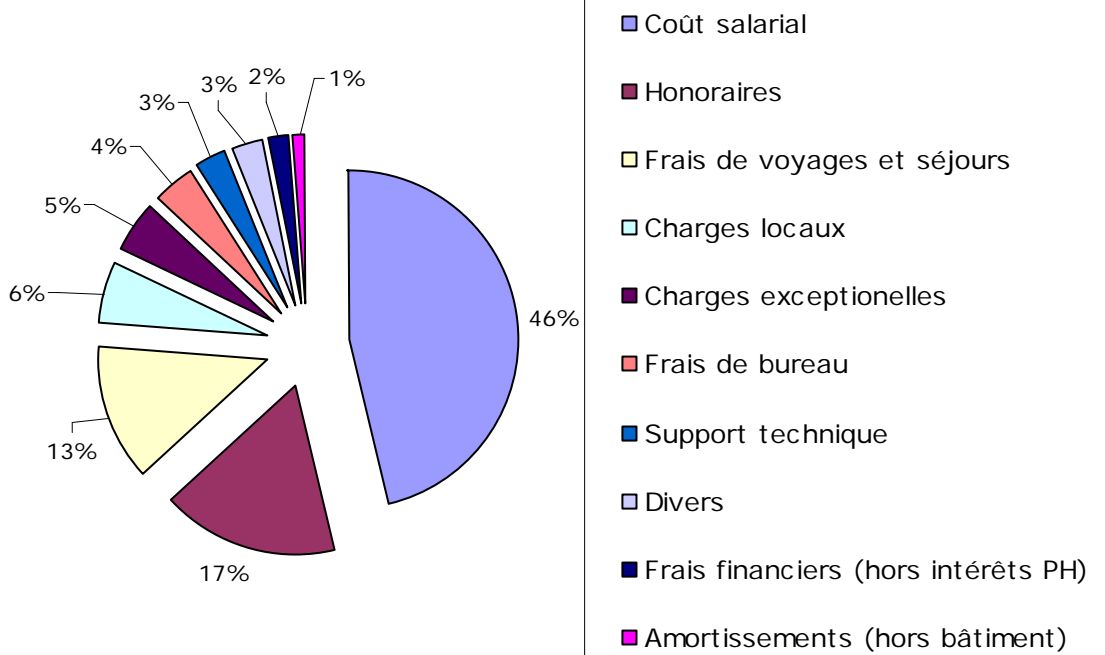
La 1<sup>ère</sup> situation comptable de 2006 témoigne de la tendance à l'équilibre financier, augurant ainsi d'une année 2006 financièrement plus positive que l'année 2005.

Colette Versporten,  
Trésorière

### Revenus 2005



### Charges 2005



## ACTIVITES DE SME

### SANTE MENTALE ET HANDICAP

Intégrer la santé mentale dans le domaine du handicap est une activité continue de SME et une préoccupation majeure pour les personnes souffrant de problèmes chroniques de santé mentale. Une vision du handicap basée sur les droits de l'homme et non strictement médicale ne pourra se dessiner qu'avec la participation active des organisations de personnes handicapées.

SME entretient des relations de longue date avec le Forum européen des personnes handicapées (FEPH), dont elle est membre fondateur et membre du conseil d'administration (Josée Van Remoortel). SME est aussi présente dans plusieurs comités du feph pour essayer de mettre en avant les besoins spécifiques des personnes souffrant de problèmes de santé mentale, qui sont trop souvent exclues car considérées comme « malades » et non « handicapées ».

Suite à l'Année Européenne des personnes handicapées en 2003, la Commission européenne a publié son Plan d'action pour intégrer le handicap dans tous les domaines pertinents des politiques de l'UE. Via le FEPH, SME peut avoir un impact et une participation réelle dans le processus de prise de décision, mais aussi dans la mise en place d'actions spécifiques en accord avec les dispositions de la Charte UE sur les droits fondamentaux.

### Projets de SME dans le domaine du handicap

*Coordination dans la lutte contre la discrimination, le renforcement des capacités et la sensibilisation dans le domaine de la santé mentale*

Trois réunions ont été organisées dans le cadre de ce projet:

1) *Séminaire « Politiques Européennes pour l'intégration des personnes souffrant de problèmes de santé mentale »*

Cette réunion a eu lieu à Bruxelles le 4 février 2005. Eté invités des orateurs de la Commission européenne et du parlement européen, qui ont fait des exposés sur des sujets relatifs à la santé mentale, comme par exemple le rôle du PE dans la mise en place de politiques européennes en matière de santé mentale; la stratégie générale de l'UE sur le handicap et la discrimination des personnes handicapées; la stratégie d'inclusion sociale de l'UE et la politique en santé mentale de l'UE.

Des représentants d'organisations membres de SME et d'autres parties intéressées ont pris part à ce séminaire.

2) *Séminaire sur la Déclaration de l'OMS/Euro et le Plan d'action pour la santé mentale: Aller de l'avant*

Ce séminaire s'est tenu à Bruxelles le 3 juin 2005 et il était destiné aux organisations membres de SME et aux ONG européennes actives dans le domaine de la santé mentale. Le but était d'expliquer le contenu et les objectifs de la « Déclaration OMS et du Plan d'action » –de la Conférence Européenne ministérielle de l'OMS de janvier 2005 à Helsinki– et de voir comment les ONG du secteur de la santé mentale pouvaient participer à la promotion et à la mise en application du Plan d'action dans leurs pays respectifs.

### *3) Réunion des ONG européennes actives dans le domaine de la santé mentale*

L'objectif de cette réunion était de voir comment consolider et maintenir ce réseau d'ONG européennes. Mary Van Dievel a fait un discours sur les développements de la politique de santé mentale en Europe. Les participants étaient des représentants du CEDEP, de l'EUFAMI, d'EuropsyRéhabilitation et de MHE.

## **Activités de SME dans le domaine de la santé mentale et du handicap**

### *Transport et accès universel*

Pour la première fois, SME a été consultée dans le domaine du transport. Josée Van Remoortel a participé à la Conférence européenne des ministres des Transports ; elle continuera à le faire de façon régulière.

SME a consulté ses membres et a reçu en retour des informations et des analyses très utiles sur les besoins et les problèmes liés au transport, mais aussi quelques bonnes pratiques sur l'accessibilité au transport public pour les personnes souffrant de problèmes de santé mentale.

SME est parvenue à obtenir l'ajout d'un chapitre consacré aux personnes souffrant de problèmes de santé mentale dans « Les lignes directrices de formation de l'UE sur les personnes handicapées et les personnes à mobilité réduite ».

### *Emploi et politique sociale*

L'emploi est une des principales préoccupations des personnes souffrant de problèmes de santé mentale. L'Euro-Baromètre mentionne que les personnes souffrant de maladie mentale sont parmi les plus désavantagées sur le marché du travail (57.0%, mai 2003). 87% des personnes interrogées pensent n'avoir aucune chance de trouver un emploi, dont 75% en Grèce et 94% en Suède.

Le but de SME en la matière est de veiller – en collaboration avec le FEPH et les syndicats – à ce que les avancées en matière d'inclusion sociale, de systèmes de protection sociale, de plans de retraite, d'ateliers protégés, d'encouragement à l'embauche, de mesures d'activation etc. qui interviennent au niveau européen, soient prises en compte dans toutes les initiatives locales, nationales et régionales.

La représentante de SME dans le comité du fepH sur l'emploi et la politique sociale est Elisabeth Muschik de Pro Mente Autriche.

### *Besoins des personnes les plus dépendantes*

Les personnes les plus dépendantes sont des personnes particulièrement vulnérables et qui, à cause de leur difficulté ou incapacité à protester, courent davantage de risques de discrimination et d'abus. Dans ce contexte, le comité du fepH travaille à la création de recommandations spécifiques et mène des campagnes de sensibilisation en faveur du respect des droits de ces personnes, de l'égalité des chances et de l'amélioration de leur qualité de vie.

Intégrer les besoins des personnes les plus dépendantes à tous les niveaux politiques est une des principales lignes d'action du fepH, du Parlement européen et du comité ad hoc des Nations Unies.

Josée Van Remoortel représente SME au comité du feph sur les personnes les plus dépendantes.

### *Vie dans la communauté*

SME est active à deux niveaux:

#### 1) Groupe de travail du FEPH sur la vie dans la communauté

Le FEPH a mis en place un groupe de travail sur la vie dans la communauté. Celui-ci a préparé la Journée Européenne des personnes handicapées en décembre 2005. Le but de ce groupe de travail est de soutenir le travail du feph dans le domaine de la désinstitutionalisation et de la promotion de solutions alternatives, pour assurer la dignité et l'inclusion la plus complète, ainsi que la participation des personnes handicapées dans la société. Ce groupe de travail agira comme réservoir d'idées pour aider le feph dans ses réactions politiques.

Josée Van Remoortel a été invitée à prendre part à ce groupe d'experts.

#### 2) Coalition européenne pour la vie dans la communauté

SME, avec l'aide d'autres ONG, a mis sur pied la Coalition européenne pour la vie dans la communauté. L'objectif est de promouvoir la prestation de services basés dans la communauté complets et de qualité comme alternative aux institutions.

La vision de la coalition est celle d'une société où les personnes handicapées vivent comme des citoyens égaux, dans le plein respect de leurs droits fondamentaux. Ces personnes doivent pouvoir pleinement choisir où et avec qui elles veulent vivre, comment elles souhaitent vivre leur quotidien, de même que bénéficier de réelles opportunités d'indépendance et de participation active à la vie de leur communauté.

La coalition plaide en faveur de la désinstitutionalisation en Europe et fournit des informations sur la mise en place de services basés dans la communauté complets et de qualité. La CEVC définit ainsi le terme « institution »:

« Une institution est tout endroit où les personnes qui ont été cataloguées comme handicapées sont isolées, mises à part et/ou obligées de vivre ensemble. Une institution est tout endroit où les personnes n'ont pas ou ne peuvent pas exercer de contrôle sur leur propre vie et sur leurs décisions quotidiennes. Une institution ne se définit pas simplement par sa taille ».

La coalition est une initiative inter-handicap et elle cible tous les acteurs impliqués dans le processus de désinstitutionalisation et dans l'offre d'alternatives basées dans la communauté– autorités locales, nationales et régionales, UE, ONG de personnes handicapées et autres organisations de prestataires de services et personnel des institutions existantes.

SME est représentée au Groupe de Direction par Josée Van Remoortel et John Henderson.

En 2005 plusieurs réunions ont eu lieu pour établir les règles de travail, arriver à un accord sur la définition des termes « Institution » et « vie dans la communauté », préciser les règles d'affiliation et préparer l'atelier « Le droit de vivre dans la communauté » (qui aura lieu à Bruxelles le 17 mai 2006). Peuvent être membres de la coalition toutes les organisations et les personnes concernées par la vie dans la communauté et par la désinstitutionalisation.

*Livre vert de la Commission européenne sur l'Égalité et la Non-Discrimination*

SME a participé à l'élaboration de la réaction du FEPH au Livre vert de la Commission sur l'égalité et la Non-Discrimination dans l'union Européenne élargie.

*FEPH –Coopération avec les ONG Européennes*

Les ONG spécialisées dans un type de handicap représentent au niveau européen les différents besoins et intérêts des personnes handicapées. Ce sont les acteurs principaux des échanges d'expériences et de la coopération entre les organisations locales et nationales de personnes handicapées en Europe. Avec le FEPH, elles se sont réunies pour former un instrument de lobbying efficace, qui représente les intérêts communs de toutes les personnes handicapées en Europe.

En collaboration avec d'autres ONG européennes, SME a préparé la réunion de coopération au niveau européen des ONG de personnes handicapées le 8 avril 2005 à Bruxelles.

La réunion a attiré l'attention de plusieurs organes:

1) La Commission européenne

- Pour reconnaître le rôle spécifique et l'expertise des ONG spécialisées dans le handicap au niveau européen.
- Mettre en place et/ou étendre une consultation régulière et une coopération avec les ONG européennes spécialisées dans le handicap dans tous les sujets qui sont pertinents pour ces ONG.
- Assurer la poursuite du financement principal des frais de fonctionnement des ONG spécialisées dans le handicap et permettre à des plus petits réseaux de bénéficier de cette ligne budgétaire.
- Assurer la continuité du financement de projets sur plusieurs sujets, en accordant la flexibilité qui est nécessaire aux besoins spécifiques des différents groupes de personnes handicapées.
- Réduire le niveau de co-financement exigé pour les projets à moins de 20% pour permettre la participation de plus petites ONG.

2) Les Conseils nationaux de personnes handicapées:

- Pour veiller à ce que tous les groupes de personnes handicapées soient représentés et pour participer activement à leur travail.
- Pour accroître leur contact et leur coopération avec les ONG européennes spécifiques au handicap.
- Pour distribuer efficacement l'information européenne au niveau national à toutes les ONG nationales concernées.

3) Le FEPH

- Pour donner plus d'espace et de reconnaissance aux ONG européennes spécifiques au handicap dans le travail et les publications du feph.
- Pour mieux reconnaître la contribution des ONG européennes au travail du feph.
- Pour développer une approche systématique et pro-active pour soutenir les ONG européennes dans leur travail.
- Pour assurer la participation active de tous les groupes de personnes handicapées dans le travail et les événements du feph.
- Pour participer à des projets européens après consultation et en coopération avec les ONG européennes.

Lors de cette réunion, Josée Van Remoortel a fait une présentation sur « L'histoire des ONG européennes traitant du handicap ». Mary Van Dievel représente SME dans ce groupe.

### *Intergroupe du Parlement européen sur le handicap*

Depuis sa création, SME collabore avec l'intergroupe du Parlement Européen sur le handicap. Cet intergroupe est un groupe parlementaire inter-partis composé de 110 députés européens de tous les Etats membres et des principaux partis politiques. Ses membres se consacrent aux droits des personnes handicapées et aux intérêts du mouvement des personnes handicapées, et ils ont prouvé qu'ils étaient des alliés de poids dans le soutien des campagnes et des valeurs du FEPH.

L'inauguration du nouvel intergroupe sur le handicap a eu lieu au PE à Strasbourg le 27 octobre 2004. Un président a été élu (Richard Howitt, député), ainsi que des vice-présidents. L'intergroupe a adopté son futur programme de travail, qui comprend: la mise en œuvre de la Directive sur l'égalité de traitement sur le lieu de travail; l'avenir de la politique européenne et le Livre vert sur la Non-Discrimination; les fonds structurels; l'Agenda de la politique sociale; la nouvelle législation en matière de transport et la campagne pour une Directive spécifique aux personnes handicapées.

Le 23 avril 2005, une réunion de l'intergroupe sur le handicap a été consacrée au nouveau programme européen PROGRESS. A partir de 2007 ce programme remplacera tous les programmes européens actuels en matière de non-discrimination, inclusion sociale, handicap et égalité des chances. Mary Van Dievel a participé à cette réunion et elle a été invitée à donner le point de vue de SME: SME s'inquiète du fait que seules quelques ONG européennes vont recevoir un financement pour leurs activités principales, ce qui pourrait entraîner une perte considérable d'expertise pour la Commission européenne. De fait, les plateformes d'ONG comme le fepf, AGE, EAPN, FEANTSA et la Plateforme Sociale n'ont pas les connaissances approfondies qu'ont les ONG spécialisées dans le handicap. Deuxième source d'inquiétude : le co-financement pour les projets dans le cadre de ce programme, qui passerait à plus de 20%.

### *Non-Discrimination*

Le représentant de SME, Paul Arteel (directeur de l'Association flamande pour la santé mentale, Belgique), a participé à un séminaire de formation sur la législation en matière de non-discrimination envers les personnes handicapées, séminaire organisé par le fepf les 20-24 juin 2005 à Maastricht.

Le but de ce programme était d'informer les participants de la législation actuelle (internationale) en matière de droits des personnes handicapées (Constitution UE, Convention des Nations Unies sur le handicap, Directive du Conseil de l'Europe) et de former les participants à des stratégies pour mettre en application les lois sur la non-discrimination. Tous les participants étaient des militants handicapés eux-mêmes ou des représentants des personnes handicapées, englobant un large éventail de handicaps.

Paul Arteel – lui-même avocat – soutenu par deux autres collègues du Royaume Uni et des Pays-Bas qui représentaient des organisations de personnes souffrant de problèmes de santé mentale, y a abordé le sujet du handicap psychosocial et mental et a mis en lumière les problèmes spécifiques à la maladie mentale et les discriminations qu'elle provoque. Le résultat espéré de ce séminaire de formation est que les organisations de personnes handicapées– y compris les associations sur la santé mentale– donneront vie aux conventions internationales. La modification de la législation était la première

mesure à prendre; il faut maintenant sensibiliser et prendre des mesures pour améliorer les conditions des personnes handicapées et mettre fin à la discrimination.

## **SANTÉ MENTALE ET DROITS DE L'HOMME**

Il n'est pas nécessaire de répéter que les personnes souffrant de problèmes de santé mentale sont parmi les personnes les plus négligées au monde. Dans de nombreux pays, la maladie mentale n'est pas considérée comme une condition médicale réelle, mais bien comme une faiblesse de caractère ou une punition pour un comportement immoral. Et même quand les personnes souffrant de troubles mentaux sont reconnues comme étant malades, le traitement imposé est souvent inhumain.

Les personnes souffrant de problèmes de santé mentale sont exposées à un large éventail de violations des droits de l'homme. Ces violations ont lieu:

- Dans les institutions psychiatriques, du fait de soins et traitements non adéquats, dégradants et dangereux, et du fait de conditions de vie inhumaines et du manque d'hygiène;
- En dehors des institutions, quand les personnes subissent des entraves à l'exercice de leurs libertés civiles, et en matière d'accès à l'emploi, à l'éducation, au logement etc.

Cette situation intolérable est due à la stigmatisation, aux mythes et aux incompréhensions qui sont encore associés aux troubles mentaux. La stigmatisation et la discrimination peuvent à leur tour toucher la capacité de la personne à avoir accès à des soins appropriés, à s'intégrer dans la société et à guérir de la maladie.

### **Santé mentale et droits de l'Homme au niveau international**

Pour l'instant, aucune convention ne traite des préoccupations spécifiques des personnes handicapées ou des personnes souffrant de maladie mentale. En 2001, toutefois, l'assemblée générale des Nations Unies a décidé de lancer une proposition de Convention internationale sur les droits des personnes handicapées (Résolution 56/168 du 19 décembre 2001).

L'assemblée générale des Nations Unies a mis en place un comité Ad Hoc pour préparer un projet de convention appelé « Convention internationale générale et intégrale sur la Protection et la Promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées ». Quand les discussions sur le projet seront terminées, le comité Ad Hoc le représentera devant l'AG pour adoption.

En 2005, le comité Ad Hoc a tenu sa cinquième séance du 24 janvier au 4 février et sa sixième séance du 1<sup>er</sup> au 12 août à New York. Ces séances ont été clôturées après que des accords aient été trouvés sur des projets d'articles sur l'accès à la justice, la vie privée, la famille, la vie autonome, l'inclusion complète dans la société, les femmes handicapées, les enfants handicapés, l'éducation, la participation à la vie politique et publique, la mobilité personnelle, la coopération internationale et d'autres droits individuels.

Les points de vue sont encore divergents sur certains sujets, comme les procédures de désignation d'un représentant personnel pour les personnes handicapées qui ne sont pas en mesure d'exercer leur capacité légale ou comme la séparation entre intervention forcée et institutionnalisation forcée dans l'article interdisant la torture et

les traitements cruels, inhumains et dégradants. La 8<sup>ème</sup> session du comité Ad Hoc est prévue pour les 14-25 août 2006.

### **Santé mentale et droits de l'homme au niveau européen**

#### *Conseil de l'Europe*

En janvier 2000, un Livre blanc a été présenté pour consultation publique sur la protection des droits fondamentaux et de la dignité des personnes souffrant de troubles mentaux. Il s'agit d'une initiative du comité de pilotage du Conseil de l'Europe sur la bioéthique, qui doit permettre de dessiner des lignes directrices.

La recommandation du Conseil de l'Europe (Rec. (2004)10) sur la protection des droits fondamentaux et de la dignité des personnes souffrant de troubles mentaux est le résultat de cette consultation sur le Livre blanc.

Cette Recommandation a été adoptée par le comité des ministres le 22 septembre 2004. L'objectif est de parvenir à davantage d'unité entre les membres du Conseil de l'Europe, notamment grâce à l'harmonisation des lois sur des sujets d'intérêts communs.

#### *Commission européenne*

Le 27 avril 2005 la Commission européenne a adopté un nouveau mécanisme pour que toutes les propositions législatives de la Commission soient compatibles avec la Charte des droits fondamentaux. Ceci implique un examen systématique de la législation, du travail de préparation jusqu'à la consultation inter-services. Un autre instrument clé est l'évaluation de l'impact de la législation sur les droits individuels.

En juin 2005, la Commission européenne a adopté une Communication sur la stratégie cadre pour la Non-discrimination et l'égalité des chances. L'Année Européenne pour l'égalité des chances pour tous en 2007 en sera la pierre angulaire. L'objectif est de veiller à ce que la discrimination soit effectivement combattue, que la diversité gagne du terrain et que l'égalité des chances pour tous soit promue.

La stratégie cadre sur la Non-discrimination et l'égalité des chances pour tous vise la pleine mise en œuvre et l'application de la législation de lutte contre la discrimination de la Commission européenne. La stratégie examine aussi ce que l'UE peut faire de plus pour lutter contre la discrimination et promouvoir l'égalité, au-delà de la protection juridique des droits des personnes et de leur égalité de traitement.

De plus, un programme d'action communautaire a été lancé par le Conseil de l'Union européenne pour soutenir les activités de lutte contre la discrimination basée sur l'origine raciale ou ethnique, la religion ou les croyances, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. Le programme fonctionne depuis 2001 et se terminera en 2006 ; il est géré par l'unité Anti-Discrimination de la Direction Générale (DG) Emploi, Affaires Sociales et Egalité des Chances.

Le 30 juin, la Commission européenne a adopté une proposition de réglementation mettant sur pied une Agence Européenne sur les Droits Fondamentaux, qui devrait être opérationnelle à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007. L'Agence sera un centre indépendant d'expertise sur les droits fondamentaux et elle travaillera à la collecte de données, à l'analyse et à la mise en réseau, ce qui n'existe pas actuellement au niveau de l'UE. L'Agence conseillera les Institutions européennes et les Etats membres sur la meilleure

façon de préparer et de mettre en application la législation européenne relative aux droits fondamentaux.

### **Activités de SME dans le domaine de la santé mentale et des droits de l'Homme**

#### *Comité de SME sur les Droits de l'Homme*

Le comité a été créé dans le cadre du Programme d'action communautaire de lutte contre la Discrimination (2001-2006) afin de réagir aux différents documents relatifs aux droits fondamentaux des personnes souffrant de problèmes de santé mentale, ainsi que de préparer des prises de position sur certains sujets que SME souhaite porter à l'attention des décideurs politiques et autres parties prenantes

Le Comité s'est réuni le 25 novembre 2005. Le but de cette rencontre était double:

- 1) Mettre en place une structure de travail: trouver des fonds pour son secrétariat, élargir la participation, élire un président et adopter des règles de travail;
- 2) Discuter de certains sujets d'importance pour les organisations de SME, en prenant appui sur différents documents de l'Union Européenne, du Conseil de l'Europe etc.

Les membres du comité ont travaillé particulièrement sur le suivi de la Recommandation du Conseil de l'Europe sur la Protection des droits fondamentaux et de la dignité des personnes souffrant de troubles mentaux.

Ont aussi été discutées les implications que pourrait avoir la possible introduction de l'obligation de soin dans la communauté dans les pays de l'UE. Le comité s'inquiète par rapport à ce qui peut être considéré comme une violation de la vie privée du patient. Il a été convenu de préparer une réaction à la demande de Mind (Association nationale pour la santé mentale, Royaume Uni) sur ce sujet et de suivre les développements législatifs et juridiques dans les différents pays de l'UE.

Les Membres du Comité ont aussi débattu de l'attribution d'un « budget personnel » dans les Etats membres de l'UE. En 2005, SME a fait une enquête sur la situation des personnes souffrant de problèmes de santé mentale en matière. Lors de la réunion du comité les membres ont convenu d'envoyer une lettre aux 25 Conseils nationaux des personnes handicapées pour finaliser l'enquête et les sensibiliser à la discrimination dont sont encore victimes les personnes souffrant de problèmes de santé mentale.

#### *Autres activités*

##### ➤ *Convention des Nations Unies sur les Droits des Personnes Handicapées*

Le Forum Européen des Personnes Handicapées (FEPH) est toujours actif dans les négociations sur la Convention des Nations Unies sur les Droits des Personnes Handicapées. Le processus a commencé en 2003. Un comité ad hoc, le «Forum International sur le Handicap», s'occupe activement de la rédaction de la Convention. SME a apporté sa contribution sous la forme d'articles traitant de la capacité juridique, de la torture, de la violence, des interventions médiatiques non souhaitées et des abus.

L'unité «Accord partiel dans le domaine social et de la santé publique» du Conseil de l'Europe est en train de rédiger un Plan d'action européen sur le handicap. SME a envoyé des commentaires écrits via le FEPH, le FEPH étant est la seule ONG à bénéficier du statut d'observateur auprès du conseil.

➤ *Comité du FEPH sur les Droits de l'Homme*

Martine Dutoit, qui représente SME, est l'un des huit membres de ce comité du FEPH. La première réunion a eu lieu en septembre, et le comité y a principalement discuté de la Convention des Nations Unies et du lobbying des gouvernements sur les sujets non encore décidés, ainsi que de l'Agence Européenne pour les Droits Fondamentaux et de la campagne pour une «directive dédiée aux personnes handicapées» dans le domaine de la non-discrimination.

➤ Josée Van Remoortel a pris part à la rédaction du «Plan d'action du Conseil de l'Europe pour la promotion des droits et la pleine participation des personnes handicapées dans la société: Améliorer la qualité de vie des personnes handicapées en Europe (2006-2015)».

**Réunions dans le domaine de la Santé Mentale et des Droits de l'Homme auxquelles SME a pris part**

➤ Elisabeth Muschik a pris part au séminaire sur la discrimination multiple de la Plateforme Sociale et à la réunion du Groupe de Travail sur les Droits Fondamentaux les 6-7 juin.

➤ Le 21 juin, Roxana Radulescu a assisté à l'audience publique du Comité sur les Droits des Femmes et l'Egalité des Genres du Parlement européen, qui était consacrée à la situation actuelle de la lutte contre la violence envers les femmes.

➤ Mary van Dievel, Elisabeth Muschick et Fanny Muller ont participé à la conférence de la Plateforme Sociale «*Construire des politiques sociales sur les droits fondamentaux*» les 11-12 octobre à Bruxelles. Le but de cette rencontre était de s'interroger sur la manière de relier les politiques sociales aux droits fondamentaux, mais aussi de produire des recommandations concrètes. Les séances d'ouverture et de clôture ont été présidées par différents orateurs: politiques, universitaires et représentants d'ONG sociales.

Gilda Farrell, membre de la Division Développement de la Cohésion Sociale au Conseil de l'Europe, a souligné qu'il ne sera pas possible de faire l'impasse sur l'analyse des changements économiques lors du débat sur les droits fondamentaux. En outre, elle a invité le public à réfléchir sur la construction d'une nouvelle forme de responsabilité collective qui implique pleinement les individus. Lors de la clôture de la conférence, Anne-Sophie Parent, Présidente de la Plateforme Sociale, a encouragé la Commission européenne à exploiter l'article 308 de la Charte Européenne sur les Droits Fondamentaux, non seulement pour protéger ces droits mais aussi pour les promouvoir.

➤ En novembre 2005, Malgorzata Kmita s'est rendue à une conférence organisée en Pologne, et elle a y présenté un document sur «Le droit à la santé mentale des enfants et des jeunes dans un monde mû par les conflits créés par les adultes».

➤ Martine Dutoit, directrice de l'organisation membre de SME Advocacy Paris, a pris part à la réunion du comité du FEPH sur les Droits de l'Homme, le 16 décembre 2005 à Bruxelles.

**SANTÉ MENTALE ET INCLUSION SOCIALE**

Lors du Conseil européen de Lisbonne (mars 2000), les chefs d'Etats et de gouvernements de l'Union Européenne se sont engagés à travailler pour atteindre un

nouvel objectif stratégique en 2010: «...devenir l'économie basée sur la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique, génératrice d'une croissance économique durable avec d'avantage d'emplois qui soient de meilleure qualité et une plus grande cohésion sociale».

Lors du même Conseil de Lisbonne, les Etats membres ont aussi reconnu que l'ampleur de la pauvreté et de l'exclusion sociale au sein de l'UE était inacceptable, et ils ont décidé de mettre au point une stratégie qui devrait avoir un impact décisif sur l'éradication de la pauvreté et de l'exclusion sociale. C'est la première fois qu'une telle déclaration était faite au cours d'un Conseil européen et qu'elle servait de base à la Stratégie de l'UE pour l'inclusion sociale.

Il en est également résulté une nouvelle forme de travail au niveau de l'UE, appelée la Méthode Ouverte de Coordination (MOC). Cette méthode implique: 1) de se mettre d'accord sur de larges objectifs communs au niveau européen; 2) d'établir des indicateurs communs pour comparer les meilleures pratiques et mesurer les progrès; 3) de transposer ces objectifs et indicateurs dans les politiques nationales et régionales via la mise en place de Plans d'Action Nationaux pour l'inclusion sociale (PAN/Inclusion) d'une durée de deux ans; 4) de publier des rapports d'analyse et d'évaluation, les NAP /Inclusion; 5) de mettre sur pied un Programme d'Action Communautaire pour promouvoir la coopération politique et l'échange transnational de connaissances et de bonnes pratiques.

Suite aux changements survenus dans la plupart des gouvernements ayant accepté la stratégie de Lisbonne, l'élection d'un nouveau Parlement européen et la nomination d'une nouvelle Commission en 2004, une évaluation de cette stratégie a démarré. Cette évaluation a eu pour conséquence l'adoption d'une stratégie révisée de Lisbonne, entérinée au Conseil de Printemps de 2005 et composée de deux volets principaux:

- La stratégie «Emplois et Croissance», qui se concentre sur la politique économique et la politique de l'emploi. Dans cette stratégie, les premiers Programmes de Réforme Nationale (PRN) de trois ans, qui définissent des mesures de politique macroéconomique et microéconomique et d'emploi, ont été présentés à la Commission européenne en octobre 2005.
- La Stratégie Rationalisée sur la Protection sociale et l'Inclusion sociale, qui réunit les PAN /Inclusion et d'autres plans similaires sur les pensions, la santé et les soins de longue durée. Suite à cette Stratégie Rationalisée sur la Protection sociale et l'Inclusion sociale, les Etats membres doivent maintenant traduire les objectifs communs dans des plans nationaux pour chacun des trois domaines, à savoir l'inclusion sociale, les pensions et la santé et les soins de longue durée. Ces plans, qui couvriront la période 2006-2008, doivent être soumis à la Commission européenne sous la forme d'un «Rapport National sur les Stratégies pour la Protection sociale et l'Inclusion sociale » avant le 15 septembre 2006.

### **La pertinence de la stratégie pour l'inclusion sociale dans le domaine de la santé mentale**

Des millions de personnes souffrent de problèmes de santé mentale. Certaines personnes peuvent les résoudre elles-mêmes, mais dans d'autres cas les problèmes de santé mentale peuvent être tant la cause que la conséquence de l'exclusion sociale.

L'exclusion sociale survient lorsque la société marginalise des personnes qui, dès lors, ne sont plus en mesure de participer pleinement et de façon égalitaire à la vie de leur communauté. Beaucoup de personnes qui souffrent de problèmes de santé mentale vivent dans la pauvreté et connaissent la stigmatisation et la discrimination. Il leur est

difficile d'avoir accès à un emploi ou de trouver un logement adéquat. Ces personnes deviennent alors gravement isolées et exclues de la vie sociale et de la vie active.

Dans le cadre de la stratégie sur l'inclusion sociale, la MOC offre une occasion aux organisations de santé mentale de se faire entendre. Il est donc crucial pour les ONG individuelles de sensibiliser à l'exclusion sociale des personnes souffrant de problèmes de santé mentale et de faire pression sur les gouvernements nationaux pour inclure les organisations de santé mentale dans la préparation des PAN/Inclusion et des PRN sur les sujets qui touchent directement les personnes souffrant de problèmes de santé mentale.

### **La stratégie pour l'inclusion sociale comme thème clé pour SME**

Au cours des dernières années, il y a eu quelques progrès en la matière, mais il reste beaucoup à faire pour réduire l'exclusion sociale des personnes souffrant de problèmes de santé mentale

La philosophie de SME est celle d'une Europe où la santé mentale reçoit la priorité, où les personnes souffrant de problèmes de santé mentale vivent comme des citoyens à part entière, ont accès à des services appropriés et au soutien qui leur est nécessaire, et où la participation des personnes souffrant de problèmes de santé mentale est garantie à tous les niveaux de la prise de décision et de la représentation.

En accord avec cette philosophie, SME mène à bien des projets et participe à de nombreuses activités et rencontres pour aider à mettre fin à la stigmatisation et à l'exclusion sociale des personnes souffrant de problèmes de santé mentale.

### **Projets de SME dans le domaine de l'inclusion sociale**

*Bonnes pratiques de lutte contre l'exclusion sociale des personnes souffrant de problèmes de santé mentale*

Le projet, soutenu par la Commission européenne, DG Emploi, Affaires Sociales et Egalité des Chances, et dirigé par SME, réunit 10 organisations partenaires:

- 5 des «nouveaux» Etats membres - Advocacy Group for the Mentally Ill (Chypre), Association tchèque pour la santé mentale, Coalition pour la santé mentale (Pologne), Ligue slovaque pour la santé mentale, Sent (Slovénie);
- 5 des «anciens» Etats membres - Association flamande pour la santé mentale–VVG (Belgique), Advocacy France, Santé Mentale Irlande, Association italienne pour la santé mentale - AISMe (Italie) et Penumbra (Ecosse).

L'objectif du projet est de montrer le lien entre les problèmes de santé mentale et l'exclusion sociale. Le projet va mettre l'accent sur les bonnes pratiques qui peuvent aider à faire face aux inégalités dont sont victimes les personnes souffrant de problèmes de santé mentale dans l'accès à la santé, à l'emploi, à l'éducation et aux services de formation, ainsi que dans la protection de leurs droits civils et fondamentaux. Grâce à l'échange transnational et la comparaison des pratiques efficaces, des propositions politiques pour arriver à l'inclusion sociale seront préparées.

Objectifs du projet:

- 1) Identifier, rassembler et analyser les meilleures pratiques de lutte contre l'exclusion sociale des personnes souffrant de problèmes de santé mentale dans les pays participants;

- 2) Evaluer les pratiques transposables dans les autres pays européens, en prenant en compte les différences socio-économiques et culturelles qui existent;
- 3) Organiser des visites d'échange avec les pays partenaires, pour rencontrer les politiques, les parties prenantes régionales et la société civile;
- 4) Etablir une base de données sous la forme d'une section à un répertoire en ligne comprenant les meilleures pratiques de lutte contre l'exclusion sociale des personnes souffrant de problèmes de santé mentale;
- 5) Organiser une consultation au niveau européen avec les ONG européennes actives dans le domaine de l'inclusion sociale pour bénéficier de leur expérience, et y intégrer la sensibilisation à la santé mentale;
- 6) Organiser une conférence européenne pour sensibiliser les politiciens et veiller à ce que nos résultats soient pris en compte dans les PAN sur l'Inclusion Sociale;
- 7) Faire connaître les résultats et sensibiliser à tous les niveaux: local, régional, national et européen.

La première réunion des partenaires du projet a eu lieu les 14-15 octobre 2005 à Bruxelles. Les partenaires représentent un bon mélange des diverses parties prenantes: certains ont une longue expérience de lutte contre la discrimination et l'exclusion des personnes souffrant de problèmes de santé mentale, d'autres sont des ONG plus petites désireuses d'apprendre et d'accroître leurs connaissances par la collaboration avec les différents acteurs sur le terrain (logement, transport public, loisirs, emploi).

Le but de la réunion était de donner une information plus en profondeur sur le contexte du projet, les actions à entreprendre, les résultats escomptés et les questions financières. Les organisations partenaires ont échangé des informations sur leurs activités actuelles et leurs idées pour le projet. Les stratégies futures et une liste d'actions à entreprendre ont été abordées.

M. Hugues Feltesse de la DG Emploi, Affaires Sociales et Egalités des Chances, Unité Inclusion Sociale, a gentiment accepté de se joindre à la réunion. Il a clarifié les attentes autour projet:

- Mettre en lumière les différents obstacles que les personnes souffrant de problèmes de santé mentale rencontrent dans leur effort pour être perçus comme des membres à part entière de la société;
- Besoin d'avoir une meilleure perspective sur le processus de désinstitutionalisation et son coût;
- Importance des bonnes pratiques, de leur capacité à être transposées et de leur rentabilité;
- Surveillance de ces projets.

### **Activités de SME dans le domaine de l'inclusion sociale**

#### *Séminaire sur les Politiques Européennes*

SME a organisé un séminaire «Politiques Européennes: Vers l'Intégration des Personnes Souffrant de Problèmes de Santé Mentale», le 4 février 2005 à Bruxelles, dans le cadre du projet soutenu par la Commission européenne «Coordination de la Construction des Capacités, Lutte contre les Discriminations et Sensibilisation à la Santé Mentale». 25 participants étaient présents.

John Bowis (député) a fait une présentation sur le rôle du Parlement européen dans le développement des politiques européennes en matière de santé mentale. Il a parlé des développements intervenus lors des 6 dernières années, qui ont permis à la santé

mentale de figurer en meilleure place dans l'agenda européen, et il a donné des conseils aux participants sur la façon de contacter les députés européens.

Wallis Goelen, de la Commission européenne, DG Emploi, Affaires Sociales et Egalité des Chances, Unité Intégration des Personnes Handicapées, a fait une longue présentation de la stratégie globale de l'UE en matière de handicap et d'égalité des chances pour les personnes souffrant d'un handicap psychosocial. La non-discrimination en matière de handicap a été abordée par Fiona Kinsman, avocate à l'unité Anti-discrimination et Relations avec la Société Civile.

Un aperçu des activités de la Commission européenne dans le domaine de la santé mentale, plus particulièrement sur les volets «Information sur la santé» et «Facteurs déterminants de la santé» a été donné par Jürgen Scheftlein, DG Santé et Protection des Consommateurs, Unité Information sur la santé. Il a présenté les principaux projets en santé mentale de la DG Santé et Protection des Consommateurs et certains rapports publiés récemment. Le Plan de Travail sur la Santé Publique de 2005, qui met l'accent sur la santé des enfants et des adolescents, a aussi été abordé.

Anne Tondevold, experte norvégienne rattachée à l'Unité Protection Sociale et Inclusion Sociale, a fait une présentation sur la Stratégie sur l'inclusion sociale, en soulignant tout spécialement le Programme d'action communautaire de lutte contre l'exclusion sociale.

### **Réunions dans le domaine de l'inclusion sociale auxquelles SME a pris part**

➤ Le 3 février 2005, Claude Deutsch et Mary Van Dievel ont pris part à une réunion avec Mme Christiane Bardoux de la Commission européenne, DG Emploi, Affaires Sociales et Egalité des Chances, Unité Intégration des personnes handicapées. Le but de la réunion était de présenter les activités de SME et son rôle dans le domaine de la santé mentale et de la lutte contre les discriminations envers les personnes souffrant de problèmes de santé mentale.

➤ Mary Van Dievel a participé le 14 février à une rencontre entre l'Unité Inclusion sociale de la Commission européenne et plusieurs réseaux d'inclusion sociale.

Principaux points de discussion:

- 1) La stratégie Européenne pour l'inclusion sociale à la lumière de la révision à mi-parcours de l'Agenda Lisbonne;
- 2) Le nouveau programme PROGRESS;
- 3) Evaluation de la MOC;
- 4) Les processus des PAN/Inclusion en 2005;
- 5) Evaluation à mi-parcours du Programme d'action communautaire de lutte contre l'exclusion sociale;
- 6) Mise en œuvre du Programme d'action communautaire.

➤ Mary Van Dievel a assisté à la réunion du Réseau d'inclusion sociale de la Commission européenne le 26 mai 2005 à Bruxelles.

➤ Josée Van Remoortel a représenté SME à la conférence de la présidence luxembourgeoise «Faire avancer le processus européen d'inclusion sociale» les 13-14 juin 2005.

➤ Le 12 juillet, Roxana Radulescu s'est rendue au séminaire sur le revenu minimum organisé par la Plateforme Sociale.

- Elisabeth Muschik a représenté SME à la 18<sup>ème</sup> conférence CEFEC «Economie sociale, approches innovantes de l'emploi» les 8-10 septembre à Novo Mesto, Slovénie.
- Mary van Dievel a pris part à la révision par les pairs de la Plateforme Sociale «Vers l'intégration sociale des personnes souffrant de problèmes de santé mentale: Mise en place de coopératives sociales» les 5-7 octobre 2005 à Athènes.
- Mary van Dievel, Elisabeth Muschik et Fanny Muller ont assisté à la conférence de la Plateforme Sociale «Construire des politiques sociales sur les droits fondamentaux», les 11-12 octobre à Bruxelles.
- Malgorzata Kmita a participé à la «Table ronde sur l'exclusion sociale» organisée par la présidence britannique les 17-18 octobre à Glasgow. Elle a aussi organisé les ateliers: Facteurs clés dans l'inclusion sociale; Initiatives pour soutenir les personnes au travail; Soutenir les enfants qui risquent l'exclusion sociale.
- Le 27 octobre, Mary van Dievel a représenté SME au groupe de travail de la Commission européenne sur les promoteurs des pratiques d'inclusion sociale, à Bruxelles.
- Le 27 octobre, Mary van Dievel a pris part à la réunion des promoteurs du 2<sup>ème</sup> programme d'échange transnational (DG Emploi, Affaires Sociales et Egalité des Chances), ayant pour objectif la promotion de l'échange d'apprentissages et de bonnes pratiques entre les Etats membres de l'UE sur les politiques et programmes de lutte et de prévention de la pauvreté et de l'exclusion sociale. La réunion a eu lieu à Bruxelles. Le but était de discuter de la façon dont les projets peuvent contribuer au développement de la stratégie européenne pour l'inclusion sociale en général et aux NAP/Inclusion en particulier, mais également d'expliquer les attentes de la Commission européenne par rapport au développement de projets dans les deux ans à venir, de promouvoir l'échange d'informations et l'apprentissage mutuel et de clarifier les pratiques financières et administratives.
- Claude Deutsch et Josée Van Remoortel se sont rendus à la conférence sur l'inclusion et la désinstitutionalisation des personnes handicapées, conférence organisée par la Commission européenne, DG Emploi, Affaires Sociales et Egalité des Chances les 1-2 décembre 2005 à Bruxelles.
- Mary Van Dievel a assisté à la «Réunion bi-annuelle entre la Commission européenne et les réseaux européens actifs dans le processus d'Inclusion sociale» le 6 décembre 2005 à Bruxelles.

## **PROMOTION DE LA SANTE MENTALE ET PREVENTION DES TROUBLES**

L'année 2005 a été très importante s'agissant des politiques pour la santé mentale et la prévention des troubles, tant au niveau de l'Union Européenne qu'au niveau national.

Le début de l'année a été marqué par la conférence ministérielle Européenne de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sur la santé mentale à Helsinki (12-15 janvier 2005), co-organisé par le Ministère finlandais de la santé et des affaires sociales. La Commission européenne et le Conseil de l'Europe étaient des partenaires clés de cet événement. La Conférence a abordé les sujets phares de la promotion de la santé mentale, de la prévention des troubles mentaux et des soins en santé mentale.

Les ministres de la santé des Etats membres de la région Européenne de l'OMS se sont engagés, en présence du Commissaire européen pour la santé et la protection des consommateurs et du Directeur régional de l'OMS pour l'Europe, à faire face aux défis associés aux problèmes de santé mentale en utilisant une approche englobante. Une Déclaration OMS et un Plan d'Action pour la Santé Mentale en Europe ont été adoptés et signés au nom des 51 Etats membres.

La conférence a préparé le terrain pour l'adoption du Livre vert de la Commission européenne «Améliorer la Santé Mentale de la Population: Vers une Stratégie sur la Santé Mentale pour l'Union Européenne» (COM (2005) 484 final, 14 octobre 2005).

Le Livre vert a été officiellement lancé le 24 octobre 2005 et a impliqué une centaine de délégués comprenant des représentants des Etats membres de l'UE, un large éventail de parties prenantes, ainsi que des experts. La Commission européenne a entamé une consultation ouverte sur le Livre vert incluant les institutions européennes, les gouvernements, des professionnels de la santé, des parties prenantes dans d'autres secteurs et la société civile, y compris des organisations de patients et la communauté de la recherche.

Le processus de consultation, qui se déroulera jusqu'au 31 mai 2006, donnera lieu à une proposition de la Commission européenne pour une stratégie Européenne pour la santé mentale fin 2006.

### **Promotion de la santé mentale et Prévention des troubles comme sujets clés pour SME**

Le Commissaire européen à la santé et à protection des consommateurs Markos Kyprianou a déclaré au Forum Européen de la Santé de Gastein le 7 octobre 2005, «si nous voulons faire face aux inégalités en santé, nous devons aussi regarder l'approche générale du pays sur la santé, y compris la promotion et la prévention».

Selon le commissaire, les pays ont beaucoup à apprendre de la collaboration pour surmonter les inégalités en santé. Il a souligné, s'agissant du partenariat avec les citoyens et la société civile, le besoin d'encourager une culture de la santé avec les citoyens et pour les citoyens et il a répété son engagement de donner à la société civile une voix plus forte dans la vie politique de l'UE. En rappelant le besoin d'une stratégie pour la santé mentale au niveau européen, il a insisté sur l'importance de la consultation ouverte par rapport au Livre vert sur la santé mentale.

SME se réjouit de ce processus de consultation, qu'elle perçoit comme une occasion en or d'influencer la discussion sur les thèmes relatifs à la santé mentale au niveau européen. SME invite autant d'organisations et de personnes que possible à donner leur opinion et faire des commentaires sur le Livre vert sur la santé mentale.

Toutefois, SME regrette que le Livre vert ne mette pas en avant l'importance de la promotion et du maintien d'une bonne santé mentale et du bien-être. L'introduction du Livre vert se concentre surtout sur le poids des troubles mentaux, ce qui laisse de côté l'importance des compétences de l'UE en matière de promotion de la santé publique, de santé mentale positive, de bien-être et de prévention des troubles mentaux. SME pense donc qu'il est important d'avoir une approche «santé publique» de la santé mentale pour toutes les populations de l'UE.

## **Projets de santé mentale dans le domaine de la promotion de la santé mentale et de la prévention des troubles**

*Mise en application des politiques et stratégies de promotion de la santé mentale et de prévention dans les Etats membres de l'UE et dans les pays candidats*

Le projet est soutenu par la Commission européenne, dans le cadre du Programme de Santé Publique 2003-2008, et est dirigé par l'Institut Fédéral sur la Sécurité et la Santé du Travail (FIOSH), Dortmund, Allemagne.

Il a pour objectif la mise en œuvre d'une stratégie européenne pour initier et mettre en place des actions de promotion de la santé mentale et de prévention des maladies dans les Etats membres de l'UE et les pays candidats.

Ses objectifs clés seront l'identification et l'intégration d'exemples de bonne pratique dans le domaine de la promotion de la santé mentale et de la prévention, afin de développer des lignes directrices pour la mise en œuvre des stratégies de promotion et de prévention efficaces contre les troubles tels que le stress, l'anxiété, la dépression, le suicide et autres troubles associés.

Une réunion du comité exécutif et des partenaires nationaux impliqués dans le projet a eu lieu les 16-17 mars à Bruxelles. Les partenaires nationaux ont présenté un bref rapport sur la situation dans leurs pays. Ce qui est particulièrement ressorti des discussions était l'extrême diversité des situations entre les pays participants en termes de promotion de la santé mentale et de prévention des troubles.

Un manuel avec des lignes directrices a été élaboré pour distribution aux partenaires nationaux, afin de les aider à organiser, structurer et évaluer les ateliers nationaux qui joueront un rôle crucial dans le succès du projet.

La réunion des partenaires a été suivie par une réunion du Consortium; les étapes suivantes du projet ont été discutées, ainsi que la façon de coopérer avec d'autres réseaux et projets (comme IMPHA).

Mary Van Dievel, John Henderson et Roxana Radulescu ont représenté SME à cette réunion.

### *Mise en œuvre de la promotion de la santé mentale (IMPHA)*

Ce projet a débuté en 2003, et est soutenu par la Commission européenne, DG Santé et Protection des Consommateurs. Il est coordonné par l'Université de Nijmegen, Département de Psychologie Clinique, Pays-Bas.

Les objectifs principaux sont:

- De créer une Plateforme européenne pour la promotion de la santé mentale (PSM) et la prévention des troubles mentaux (PTM), qui fournira des outils et des informations sur les infrastructures de PSM et la PTM, ainsi que les pratiques, les politiques, la formation et les études d'impact sur la santé mentale dans toute l'Europe.
- De développer et de disséminer des stratégies prouvées de PSM et PTM dans toute l'Europe et de faciliter leur intégration dans les politiques des pays, les programmes et la pratique clinique quotidienne des professionnels de la santé.

Une 3<sup>ème</sup> réunion des partenaires du projet a eu lieu les 14-15 mars à Bruxelles. La durée du projet a été prolongée jusqu'au 1<sup>er</sup> août 2005 pour être sûr que tous les produits pourront être présentés à la Commission européenne. Après le mois d'août, le projet se poursuivra dans sa seconde phase, avec un objectif plus large et l'intention de mettre sur pied une plateforme européenne pour la promotion de la santé mentale et la prévention des troubles mentaux.

John Henderson a représenté SME à cette réunion.

#### *Investir dans la qualité–Centres de formation pour la santé mentale*

Le projet est coordonné par la Fondation ESTUAR en Roumanie et il est financé par la Commission européenne, DG Education et Culture, programme Socrate– ligne Grundtvig pour l'éducation des adultes. SME est une des organisations partenaires.

Le but général du projet est de développer un pack de formation dans le domaine de la santé mentale pour améliorer les connaissances des problèmes en santé mentale, partager les expériences et enfin améliorer l'impact des services sociaux offerts aux personnes souffrant de problèmes de santé mentale. Les groupes cibles sont les personnes employées dans les établissements de santé mentale, les représentants de l'administration locale, les personnes qui travaillent dans les services sociaux, dans l'administration policière, dans les hôpitaux et les universités, les bénévoles, les usagers des services de santé et leurs familles.

La première réunion du projet a eu lieu du 25 février au 1<sup>er</sup> mars à Bucarest. Roxana Radulescu a pris part à cette réunion.

#### *Réseau européen de l'économie de la santé mentale– Phase II (MHEENII)*

Le projet est dirigé par la London School of Economics (LSE) et soutenu par la Commission européenne, DG Santé et Protection des Consommateurs. Il s'agit de la suite du projet précédent, Economie de la santé mentale I, réalisé par SME en collaboration avec 17 pays partenaires et la LSE en août 2004.

SME est responsable de la coordination au jour le jour du projet, apporte son soutien aux partenaires, suit les activités et joue un rôle dans l'analyse et la synthèse des données collectées. SME s'occupe aussi de sensibiliser au projet, en faisant le lien avec d'autres initiatives et en soutenant la dissémination effective des résultats du projet.

Une première réunion du projet a eu lieu les 29-30 juillet à Londres, réunion à laquelle les 27 pays partenaires ont participé. Le but de la réunion était d'examiner les possibles opportunités à la délivrance dans la communauté de soins pratiqués jusqu'alors en milieu hospitalier et de considérer les obstacles et les facteurs qui s'opposent à ce processus. Les réflexions et les suggestions qui ont suivi des discussions ont servi à préparer un questionnaire, qui a ensuite été complété par les partenaires du projet II.

Mary Van Dievel et Roxana Radulescu ont représenté SME à cette réunion.

#### **Événements dans le domaine de la promotion de la santé mentale et de la prévention des troubles**

*Association finlandaise pour la santé mentale– Conférence pour ONGs*

L'Association finlandaise pour la santé mentale a co-organisé une conférence pour les ONG le 11 janvier, la veille de la conférence ministérielle de l'OMS sur la santé mentale.

Le but était d'aborder les sujets que les ONG considèrent comme significatifs pour la politique de la santé mentale, surtout en matière de promotion, de prévention et d'innovation sociale. La réunion avait aussi pour objectif le rassemblement de recommandations des ONG pour la Conférence ministérielle de l'OMS sur la santé mentale. Une Déclaration a été adoptée et présentée comme constituant le message des ONG européennes aux ministres de la santé qui participaient à la Conférence.

Mary Van Dievel et Claude Deutsch ont représenté SME à cette réunion. Les membres du Conseil d'administration Brian Howard et Petr Nawka ont aussi pris part à la conférence. Pirkko Lahti (membre du CA et directrice de l'Association finlandaise de la santé mentale) en était l'organisatrice principale.

#### *Groupe de travail de la Commission européenne sur la santé mentale*

Le Groupe de Travail de la Commission européenne sur la santé mentale devrait contribuer à l'amélioration des informations et des connaissances, ainsi qu'à la promotion d'une santé mentale positive et du bien-être et à la prévention de la mauvaise santé mentale.

L'objectif du groupe de travail sur la santé mentale est de servir en tant que forum de discussion et d'échange de points de vue et d'expériences concernant l'information sur la santé mentale, les questions de prévention et de promotion, ainsi que de contribuer à l'amélioration et à la promotion d'une santé mentale positive et du bien-être.

La 3<sup>ème</sup> réunion du groupe de travail sur la santé mentale a eu lieu les 30-31 mai au Luxembourg. SME était représentée par John Henderson, qui est président adjoint du groupe de travail, et par Colette Versporten, invitée en tant qu'observatrice.

Une mise à jour du statut de membre et d'observateur au groupe de travail a eu lieu, ainsi qu'une révision des dernières avancées politiques concernant la stratégie pour la santé et la protection du consommateur (2007-2013). Le Livre vert sur la santé mentale, les conclusions du Conseil sur le plan d'action sur la santé mentale et les préparations du plan de travail pour 2006 ont aussi été des sujets abordés lors de cette réunion.

#### *Table ronde SME-CSES «Vers une stratégie Européenne en santé mentale: perspectives des parties prenantes de la santé»*

La table ronde a été organisée le 23 novembre par le Centre pour la Santé, l'Éthique et la Société, en partenariat avec SME, à Bruxelles.

Elle a offert aux parties prenantes de la santé mentale de l'UE une véritable opportunité de faire entendre leur voix et de suggérer des actions prioritaires, en faisant ainsi une contribution concrète et positive à la création et à la mise en place d'une stratégie européenne effective pour la santé mentale.

#### *Forum ouvert sur la santé*

Le «Forum ouvert sur la santé» de la Commission européenne a eu lieu à Bruxelles les 7-8 novembre. Le but de cet atelier était de rassembler un éventail de points de vue

sur ce qui devrait être la pierre angulaire d'une vaste stratégie européenne en matière de santé.

Une session plénière sur «Les enjeux de la santé et la future stratégie: est-ce que l'Europe compte?» a été organisée et les différents acteurs ont donné leur opinion.

Des sessions parallèles ont été consacrées au développement de la stratégie européenne sur la santé, aux produits de santé et aux services de santé. SME a été impliquée dans l'organisation des sessions sur la stratégie européenne de la santé. John Henderson, Brian Howard, Nace Kovac et Mary Van Dievel ont pris part à cette réunion.

### **Participation de SME à des rencontres concernant la promotion de la santé mentale et la prévention des troubles**

- Du 12 au 15 janvier, Claude Deutsch, Mary Van Dievel, John Henderson ainsi que plusieurs autres membres du Conseil d'administration de SME ont participé à la Conférence ministérielle de l'OMS sur la santé mentale «Relever les défis, trouver des solutions» à Helsinki (Finlande). Ils ont également assisté à la réunion des ONG le 11 janvier, organisée par l'Association finlandaise de santé mentale.
- Colette Versporten et Roxana Radulescu ont pris part à la journée d'information sur le programme de santé publique, organisée par la DG Santé et Protection des consommateurs, le 3 février à Luxembourg.
- Le 4 février, une délégation de SME composée de Claude Deutsch, Mary Van Dievel, Brian Howard, Petr Nawka et Margarita Mouza, a rencontré M. Erdem Erginel, membre du cabinet du Commissaire Kyprianou, afin de lui présenter les activités de SME et son rôle au niveau communautaire.
- Roxana Radulescu a représenté SME lors de la première réunion du Projet Grundtvig de la Commission européenne «Investir dans la qualité – Centres de formation en santé mentale», qui s'est tenue du 25 au 28 février à Bucarest. Le 11 mars, elle a également assisté au Forum sur la politique européenne en matière de santé.
- Mary Van Dievel s'est rendue à la réunion de suivi de la Conférence ministérielle de Helsinki sur la santé mentale, organisée par l'OMS-Euro, le 2 mai 2005 à Copenhague.
- Colette Versporten et John Henderson ont participé à la réunion du Groupe de travail de la Commission européenne sur la santé mentale, qui a eu lieu les 30 et 31 mai à Luxembourg.
- Roxana Radulescu a représenté SME lors du lancement de l'Intergroupe Santé et Protection des Consommateurs qui a eu lieu le 22 juin au Parlement européen, et a assisté au séminaire de formation pour les membres de l'AESP le 24 juin.
- Le 7 juillet, Colette Versporten a participé à la table ronde sur les «Perspectives des intervenants dans le domaine de la santé par rapport au nouveau programme d'action communautaire sur la santé et la protection des consommateurs». La réunion était organisée par le CSES (Centre pour la santé, l'éthique et la société).
- Le 26 juillet, Mary Van Dievel et Roxana Radulescu ont eu une rencontre avec Mathias Roos et Lucrecia de Leon de la FIOSH (Institut fédéral sur la santé et la sécurité du travail, Allemagne) et avec Kasia Jurczak et Margit Andreasen du Réseau Santé en Europe (EuroHealthNet) afin de débattre des développements du projet EMIP

(Mise en pratique des politiques et stratégies de promotion et de prévention de la santé mentale dans les Etats membres de l'UE).

- Mary Van Dievel a représenté SME lors de la réunion de consultation des ONG Européennes concernant le Livre Vert sur la santé mentale, organisée par la Commission européenne le 27 juillet à Luxembourg.
- Mary Van Dievel et Roxana Radulescu ont participé à la rencontre concernant le projet du Réseau européen de l'économie de la santé mentale II, qui a eu lieu les 29 et 30 juillet à Londres.
- Claude Deutsch s'est rendu au Congrès mondial semestriel de la Fédération Mondiale de la Santé mentale, intitulé «Equité et Santé Mentale», qui s'est tenu du 4 au 8 septembre au Caire.
- Mary Van Dievel a participé à l'Intergroupe Santé (qui examine les questions de santé mentale) du Parlement européen à Strasbourg, le 28 septembre.
- Colette Versporten a assisté à la réunion «Inscrire les soins informels au programme d'action de l'UE», organisée par la Fondation Européenne Madriaga le 20 septembre à Bruxelles.
- Le 4 octobre, Roxana Radulescu a pris part à une réunion au Parlement européen sur les programmes de prévention du suicide, animée par l'eurodéputé irlandais Baibre de Brun.
- Colette Versporten a représenté SME à la rencontre annuelle du réseau européen de l'OMS pour la santé en milieu carcéral, les 16 et 17 octobre à Londres.
- Les 17 et 18 octobre, John Henderson a assisté au sommet «Traiter les inégalités en matière de santé» organisé par le Ministère britannique de la santé à Londres.
- Mary Van Dievel a pris part au lancement du Livre Vert sur la santé mentale le 24 octobre à Luxembourg.
- Le 25 octobre, Mary Van Dievel a présenté un exposé sur SME à la réunion des Experts en santé de AGE à Bruxelles.
- Elisabeth Muschik a représenté SME lors du lancement de «L'enquête psychiatrique», du 10 au 12 novembre à Linz.
- Le 23 novembre, Mary Van Dievel, John Henderson et Elisabeth Muschik ont assisté à la table ronde CSES-SME intitulée «Vers une stratégie communautaire en matière de santé mentale: perspectives des intervenants du domaine de la santé», à Bruxelles.
- En décembre 2005, Malgorzata Kmita a participé au séminaire sur les systèmes locaux de santé mentale portant sur «Les expériences d'entraide et la déconstruction du modèle médical» à Prato (Italie).
- John Henderson a participé à la réunion du Groupe de pilotage du projet EMIP, organisée les 9 et 10 décembre 2005 à Vienne.

## **COMMUNICATION SUR LES PROBLEMATIQUES LIEES A LA SANTE MENTALE**

Au cours de l'année 2005, l'équipe de SME a fait tout son possible pour promouvoir le travail et l'expertise de SME dans le domaine de la santé mentale afin de sensibiliser les élus, les réseaux européens et les ONG à la mission et aux objectifs de SME.

A cet effet, la directrice de SME, les conseillers politiques, les membres du Conseil d'administration et le personnel se sont engagés à promouvoir SME, sa présence et sa visibilité au niveau européen.

### **Rencontres avec les représentants des institutions européennes et des élus politiques clefs**

- Le 3 février, Claude Deutsch et Mary Van Dievel ont rencontré Mme Christiane Bardoux, de la DG Emploi, Affaires Sociales et Egalité des Chances, afin de présenter SME et ses responsabilités.
- Le 4 février, Claude Deutsch et Mary Van Dievel ont eu un entretien avec le Commissaire en charge de la Santé et de la Protection des Consommateurs, Markos Kyprianou, et son cabinet.
- Mary Van Dievel a rencontré Mariana Atanasova de l'Unité chargée de l'adhésion de la Bulgarie, le 30 novembre au Présidium de l'UE.

### **Réunions avec de futurs partenaires potentiels**

- Le 25 janvier, Mary Van Dievel a rencontré Alexandra Wyke, du Réseau international des militants de la santé et du secteur social (Health and Social Campaigners' Network International - HSCNetwork International).
- Malgorzata Kmita a visité, en janvier 2005, de nouvelles ONG en cours de formation et de nouvelles organisations à but non lucratif, ainsi que des groupes de bénévoles au Kosovo et en Macédoine, et a rencontré des professionnels qui mettent sur pied des services de rééducation et de santé mentale pour les personnes traumatisées par la guerre et les conflits.
- Le 3 février, Claude Deutsch et Mary Van Dievel ont rencontré Tessa Lush et Anouk Devroey (BMS) pour une éventuelle collaboration et un possible parrainage.
- Le 19 avril, Mary Van Dievel a eu une rencontre avec Malte Lohan de la Fédération internationale des publicitaires.
- Mary Van Dievel a rencontré Giles Gibson et Larissa Howard du «Good Business» (Entreprise vertueuse) le 1<sup>er</sup> juin pour discuter d'une collaboration éventuelle au sein des médias.
- Le 1er juillet, Colette Versporten et Mary Van Dievel ont à nouveau rencontré Tessa Lush et Anouk Devroey de la BMS.
- Mary Van Dievel a eu une audioconférence avec Malcolm Whiteley sur les activités de lobbying de SME, le 22 août.
- Le 30 septembre, Mary Van Dievel a présenté SME à Isabel Borges, chargée d'information de AGE (Plateforme Européenne des personnes âgées) et a discuté d'une éventuelle collaboration.

- Le 20 octobre, Mary Van Dievel a eu une réunion avec les Experts en santé de AGE, afin de leur fournir des informations sur SME et sur le Livre Vert sur la santé mentale.
- Mary Van Dievel a rencontré, le 27 octobre, les responsables des projets communautaires en matière d'intégration sociale.
- Le 7 novembre, Mary Van Dievel a reçu au secrétariat de SME deux représentants de Fokus, association tchèque des soins de santé mentale et membre de SME depuis.
- Le 8 novembre 2005, Fanny Muller a accompagné deux visiteurs de Fokus au Centre Saint Alexius, centre psychosocial flamand situé à Bruxelles, afin d'en rencontrer la directrice, Mme Véronique Vercruyssen.
- En décembre 2005, Malgorzata Kmita a fait une présentation de SME dans le cadre des problématiques européennes actuelles en santé mentale.

### **Bulletin d'information de SME**

Depuis janvier 2000, SME publie un bulletin d'information mensuel, en français et en anglais.

En 2004, le bulletin d'information est resté un outil efficace d'information et de veille des politiques d'action communautaire dans le domaine de la santé mentale, du handicap et de l'intégration sociale, et a permis de fournir des informations régulières sur les activités de SME, ainsi que de ses membres, de l'Organisation Mondiale de la Santé, de la Fédération Mondiale de Santé Mentale, du Conseil de l'Europe, des institutions européennes (Conseil, Commission, Parlement) et de quelques uns des partenaires européens de SME.

Le bulletin d'information de SME existe en format papier et en ligne et peut également être téléchargé à partir du site Internet de SME, sous la rubrique «Publications».

#### *Enquête auprès des lecteurs*

En novembre 2005, SME a effectué une enquête auprès de ses lecteurs afin de s'assurer que le bulletin d'information de SME continuait à être un instrument utile et apprécié par ses membres.

L'enquête portait surtout sur le contenu du bulletin d'information et demandait aux lecteurs leur avis sur les questions suivantes:

- L'équilibre entre les informations sur les questions européennes et les nouvelles relatives à la santé mentale;
- L'équilibre entre les informations concernant les questions européennes et celles relatives aux membres de SME;
- L'inclusion éventuelle d'une approche thématique, avec plus d'informations sur des sujets spécifiques;
- La lisibilité du bulletin d'information;
- Et l'impression et la mise en page du bulletin d'information.

En outre, il fut demandé aux lecteurs de faire part de leurs propositions concernant d'autres changements et améliorations souhaitables.

SME a essayé de prendre tous ces éléments en considération et a travaillé pour optimiser le bulletin d'information.

### **Site Internet de SME**

En 2005, le site Internet de SME ([www.mhe-sme.org](http://www.mhe-sme.org)) a été régulièrement remis à jour et a constitué une plateforme efficace de communication interne pour les membres, ainsi qu'un bon moyen pour partager des informations et promouvoir les questions qui concernent SME.

Afin de toucher plus de personnes, les informations phares sont offertes en français et en anglais.

Un plan d'action concernant une communication basée sur le site Internet a été adopté en 2005. Le plan incluait des étapes et des actions à mettre en œuvre en 2006 afin d'améliorer la structure du site Internet et de le rendre plus convivial:

- Etant donné l'engagement de SME à contribuer au Livre Vert de la Commission européenne sur la santé mentale, une nouvelle rubrique va être consacrée au processus de consultation de la Commission européenne et inclura des informations pertinentes sur le contenu du Livre Vert, le contexte de la politique d'action communautaire, des liens utiles et des documents clefs.
- Afin d'effectuer un travail de sensibilisation et de rendre les activités des membres et du Secrétariat de SME plus transparentes, des nouvelles concernant des développements significatifs seront également mises sur le site Internet sous la rubrique «Notre travail».
- Etant donné que le bulletin d'information de SME est fort apprécié et a un grand tirage, il a été décidé qu'en 2006 il serait disponible sur le site Internet sous la rubrique «Publications».